

RECYCLAGE SSA (EX-BNSSA)

Formation Continue - Surveillant Sauveteur Aquatique (ex-BNSSA)



Présentation

Afin de prolonger la validité du brevet, le titulaire du SSA doit se soumettre tous les cinq ans à un contrôle des aptitudes.

Prérequis

- Fournir le diplôme SSA
- Fournir le diplôme PSE2
- Fournir le recyclage PSE2 année n-1
- Fournir un certificat médical de moins de 3 mois (modèle à télécharger)

Programme

- Remise à niveau
- Parcours de sauvetage de 100 mètres à faire en moins de 3 minutes
- Assistance à personne en difficulté

Méthodes pédagogiques

Le stage SSA repose sur 3 piliers :

- L'accompagnement individualisé de chaque stagiaire
- L'apprentissage théorique et technique des connaissances liés au métiers du nageur-sauveteur.
- La mise en situation progressive du stagiaire en contexte d'examen.

Critères d'évaluation

Le stagiaire sera considéré comme apte après avoir validé l'épreuve 100 mètres maillot en moins de 3 minutes ainsi que l'épreuve de sauvetage d'une victime en milieu aquatique.

Certification

À l'issue de cette formation, vous obtiendrez : Diplôme SSA

+

Age

ÂGE

18



CARTE D'IDENTITÉ
En cours de validité



DURÉE

8 heures maximum



DIPLÔME
Diplôme SSA



LIEU

A2SA — PARIS



OBJECTIFS

Préparation et passage
de l'examen continu du
SSA



PARTICIPANTS

6 à 18 stagiaires



RECYCLAGE

Chaque année